

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 18/10/2022
DECISION N° 20221018_B_104

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Fourniture de repas dans les structures Famille – Jeunesse : Avenant de
reconduction du marché pour un an avec La Ferme de Lavée

N° 20221018_B_104

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la reconduction pour un an du marché concernant la
fourniture et la livraison de repas dans les structures Famille -Jeunesse
à passer avec la Ferme de Lavée aux conditions suivantes :
 - o 3,32 € HT pour les repas + gouters servis en crèches
 - o 3,58 € HT pour les repas et gouters servis en centre de loisirs

Les prix selon lesquels le marché est reconduit pour 2023 sont les prix
révisés au dernier trimestre 2022 et sur lesquels se base la convention
d'indemnisation en application de la théorie de l'imprévision dans le
cadre d'un marché public pour l'année 2022.

- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant de reconduction

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 18 octobre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

